

# **De 3 à 6 ans : jouer et apprendre au jardin d'enfants**

À l'âge de trois ans, les enfants vont à la maternelle jusqu'à leur entrée à l'école.

Au jardin d'enfants, le développement intégral de l'enfant est notamment encouragé par le jeu, l'art, la musique, l'exercice physique et par une diversité d'offres éducatives. Le travail de ces établissements est basé sur un concept professionnel, qui en Hesse, est fondé sur le projet d'éveil et d'éducation des enfants de 0 à 10 ans (Bildungs- und Erziehungsplan). Ce dernier sert de cadre standard d'orientation professionnelle pour les objectifs et les contenus éducatifs des crèches et des écoles primaires.

## **La Hesse a le sens de la famille !**

Au même titre que la crèche et les assistantes maternelles, le jardin d'enfants ne dépend pas du système scolaire public et n'est donc pas gratuit. Les tarifs sont en partie fonction des revenus des parents ; les gestionnaires des jardins d'enfants et des crèches (Kita) sont les villes et les communes, mais souvent aussi les églises, les organisations sociales, les associations ou les entreprises privées.

Actuellement, le Land de la Hesse dispense les parents des enfants en dernière année de maternelle des frais de garderie à raison de cinq heures par jour. À partir du 1er août 2018, la fréquentation de la maternelle sera gratuite pour tous les enfants jusqu'à six heures par jour, et ce, pendant une période de trois ans jusqu'à l'inscription à l'école.